



BOUTIN Bernard
Président du Bi-Club Chapellois

Aux

Licenciés du Bi-Club Chapellois et à leurs parents.

La Chapelle Saint Mesmin, le jeudi 26 mai 2022

Objet : accueil de pilote de la section sportive BMX

Chers amis bonjour,

Le Bi Club a mis en place, en partenariat avec le collège Louis PASTEUR de la Chapelle St Mesmin, et les lycées Maréchal LECLERC et Maurice GENEVOIX des sections sportives BMX.

Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui 12 inscrits, dont 2 sont extérieurs à la commune ou ses environs.

Pour permettre à ces 2 jeunes de poursuivre cette scolarité, il leur faut trouver un hébergement. L'idéal, pour eux et leur épanouissement personnel, est d'être en famille d'accueil, dans un cadre rassurant et bienveillant.

Aussi nous faisons appel à vous, parents de licenciés ou pratiquants vous-même.

Sous couvert d'une convention tripartite encadrée (famille d'accueil, pilote et BI Club) et d'une indemnisation, vous avez l'opportunité d'accueillir un jeune motivé Vous pouvez consulter le projet de convention sur le site du club : section sportive.

Dans le principe, pour accueillir au mieux ce jeune, il faut :

- Pouvoir lui proposer une chambre individuelle ou non (en accord avec la famille du pilote)
- Assurer sa restauration (petits-déjeuners, goûters et dîners, plus repas du midi exceptionnellement)
- Assurer les transports de proximité (collège, entraînements ...)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Valentin Curiel (tel : 06 27 88 55 72 / mail : valentin.curriel@hotmail.fr). Chaque dossier sera étudié avec attention.

Cette proposition peut aussi être élargie à vos connaissances Chapelloises (voire de communes proches de La Chapelle), qu'il s'agisse de vos proches ou toute autre personne de confiance.

Vous remerciant de votre collaboration active, je vous adresse, chers amis, mes cordiales salutations.

Bernard BOUTIN

